

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 46 (1901)
Heft: 7

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

volume contient trop de révélations piquantes et d'aperçus nouveaux, pour que je ne regrette pas d'en avoir parlé avec mauvaise humeur. En relisant cette chronique, en effet, je suis amené à me demander si je ne l'ai pas écrite dans de fâcheuses dispositions d'esprit. Il y a des années où on n'est pas en train, disait un des héros de la *Vie de bohème*. Il y a des mois où on n'est pas en veine de justice, d'impartialité, d'indulgence. On est d'autant plus coupable de se montrer sévère qu'on est moins qualifié pour l'être. Je n'ai aucune compétence en cryptographie, et il se peut que je sois très mal placé pour apprécier l'œuvre du commandant Bazerics ou celle de M. Lecoy de la Marche. Je ne veux pourtant rien changer à ce que j'en ai dit. A défaut d'autre mérite, j'ai celui d'exprimer sincèrement, ingénument mes impressions. Je crois que les lecteurs qui veulent bien lire ces chroniques l'auront déjà reconnu, et je leur laisse le soin de faire la part de la faiblesse humaine dans les inégalités qu'ils pourront constater en moi, dans mes accès (ou excès) soit de rigueur, soit de mansuétude !



INFORMATIONS

SUISSE

† Le colonel Charles d'Elgger. — Le colonel d'infanterie Charles d'Elgger, qui vient de mourir à Lucerne, aurait dû, si la fortune avait été juste, jouer un rôle plus important sur la scène militaire de notre petit pays.

Son père, le général François d'Elgger, fut le chef d'état-major du général de Salis-Soglio, commandant en chef des forces du Sonderbund ; le jeune Charles d'Elgger, qui n'avait que 16 ans, suivit son père en qualité d'adjudant et fut blessé d'une balle qui lui traversa la mâchoire, dans un combat à Geltwyl ; le gouvernement de Lucerne le fit pour ce fait lieutenant et lui décerna des épauettes d'honneur.

Remis de sa blessure Charles d'Elgger s'engagea, à 17 ans, dans les troupes autrichiennes et fit la guerre en Italie sous Radetzky ; en 1839 on le trouve en Hongrie dans le régiment Nugent et guerroyant contre les insurgés ; en 1850 il est en garnison à Padoue comme capitaine.

Plus tard d'Elgger entra au service du Saint-Siège, dans le régiment de Courten ; blessé grièvement à Castelfidardo, il fut fait prisonnier lors de la reddition d'Ancône aux Piémontais, et rentra définitivement dans son pays d'origine, à Lucerne. Là, avant d'entrer dans l'ancien état-major fédéral, il commanda la compagnie des carabiniers lucernoise n° 43.

De 1864 à 1875, Charles d'Elgger, qui s'était voué avec ardeur à l'étude des sciences militaires, fût fréquemment appelé à enseigner dans les écoles centrales. Il était parmi les officiers de l'entourage du colonel Hofstetter, le successeur de Hans Wieland comme instructeur en chef de l'infanterie, qui étaient destinés, avec d'autres disparus aussi maintenant comme lui, à jouer un rôle important lors de l'entrée en vigueur de la loi centralisant l'instruction de toute l'armée, alors en préparation.

La formation du corps d'instructeurs, en 1875, causa à d'Elgger une cruelle déception. Le colonel Hofstetter était mort en 1874; d'autres influences devinrent prépondérantes; la jalousie s'attaqua à l'œuvre qu'Hofstetter avait préparée et rejaillit sur bon nombre des officiers qui avaient été ses élèves, qui étaient restés ses disciples et qui devaient être ses lieutenants.

Tandis qu'on prenait dans la vie civile des hommes qui n'avaient donné aucune preuve de leurs aptitudes spéciales pour les mettre hors de pair et pour en faire des instructeurs supérieurs de l'infanterie, d'Elgger, alors âgé de 43 ans, major à l'ancien état-major fédéral, reçut une place d'instructeur de II^e classe dans le IV^e arrondissement de division. Ce n'est que quelques années plus tard qu'il fut promu instructeur de I^{re} classe, ce qu'il resta jusqu'à ce que, en 1900, il prit sa retraite.

Ce moment dut être pour lui douloureux; à qui devait-il cette disgrâce? Je ne sais. Il se soumit, accepta les modestes fonctions qui lui étaient dévolues et se mit courageusement à l'ouvrage.

Oh! ceux qui l'ont vu à l'œuvre peuvent en témoigner; il était visible qu'il était préparé à autre chose qu'à enseigner l'école du soldat et de peloton, à surveiller les détails du service intérieur et à faire toutes les menues besognes que nous laissons maintenant à des sous-officiers.

Si par la suite, placé à la tête de la rédaction de la *Schweizerische Militärzeitung*, il s'est montré parfois mordant dans les polémiques contre les idées de certaines personnalités militaires, peut-être faut-il remonter, pour en trouver la cause, aux amertumes éprouvées à cette époque.

On n'a pas été juste avec Charles d'Elgger; il convient de le dire devant cette tombe à peine fermée; il faut que la génération qui n'a pas été initiée aux intrigues et aux compétitions d'alors sache que si d'Elgger n'a pas été honoré d'une situation plus élevée cela ne veut pas dire qu'il fût sans mérite. Les circonstances et les hommes l'ont mal servi.

Charles d'Elgger a énormément travaillé; à côté de quelques ouvrages spéciaux, il a consacré le temps que lui laissaient ses fonctions à la rédaction, depuis 1868, de la *Schweizerische Militärzeitung*; innombrables sont les articles qu'il y a fait paraître, disant toujours, avec une franchise entière et souvent un peu rude, sa manière de voir sur les gens et sur les choses. Par son journal, il a certainement exercé sa part d'influence sur la marche des affaires militaires de son pays.

HOLLANDE

Armée hollandaise. — Voici la composition actuelle de l'armée hollandaise :

Infanterie : 1 régiment de grenadiers et chasseurs, respectivement à 2 et 3 bataillons ; 8 régiments à 5 bataillons de 4 compagnies ; les 4 premiers bataillons entrent dans l'armée de campagne ; les 5^e sont destinés à la défense des ouvrages fortifiés.

Cavalerie : 3 régiments de hussards à 5 escadrons de campagne et 1 escadron de dépôt ; 1 escadron d'ordonnances (guides d'état-major).

Artillerie : 3 régiments de campagne à 6 batteries, et 2 compagnies du train ; 3 batteries à cheval, dont 1 batterie d'instruction ; 4 régiments de siège à 10 compagnies ; 2 compagnies de torpilleurs ; 1 compagnie de fort-cuirassé.

Génie : 1 bataillon, comprenant : 3 compagnies de campagne ; 3 compagnies de forteresse ; 1 compagnie de chemins de fer ; 1 compagnie de dépôt.

(Revue du Cercle militaire.)

BIBLIOGRAPHIE

Traité d'histoire et d'art militaire, par le général *Canonge*, ancien professeur à l'École supérieure de la guerre, avec une préface par le général Pierron. Georges Faucher, éditeur, Paris. Librairie nationale, Genève.

L'ouvrage que nous annonçons, et dont la publication par livraisons hebdomadaires vient de commencer, promet beaucoup. C'est une œuvre importante qui enrichira utilement la littérature militaire. Il ne s'agit de rien moins que d'un exposé de la guerre, depuis les généraux de l'antiquité à nos jours, exposé destiné à baser les conclusions de l'auteur sur les principes de la guerre.

L'auteur explique lui-même, dans son avant-propos, comment il compte procéder :

« Puisque les principes fondamentaux de la guerre sont constants, de tous les siècles, nous remonterons assez haut, mais en ne nous occupant, pour les temps anciens, que de quelques grands capitaines sur les noms desquels revenait volontiers Napoléon I^{er}. Après avoir présenté seulement une vue d'ensemble sur le moyen âge, nous étudierons un peu rapidement le XVI^e et la première moitié du XVII^e siècle. Notre marche deviendra alors plus lente, car nous mènerons de front l'étude de l'organisation et de l'histoire militaire.

» Nous nous proposons d'éliminer ce qui n'apprend qu'un fait de plus, mais toujours nous livrerons à un examen approfondi lorsque l'intérêt pratique sera en jeu. Nous procéderons donc d'une façon inégale, nous